

REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU C.I.F / F.F.C

du Mercredi 26 Juin 2012

Sous la présidence, de M. Patrice ROY, président,

Secrétaire de séance, M. Jean Pierre PEGURRI, secrétaire général,

En présence de MM : Jacques REGNIER, trésorier général, Roger GRENIER, vice-président délégué, Claude CRAMETE, Gérard PHILIPPE, vice- présidents, Marc ANSERMIN - Lucien BOUNIOL – Alain BRISEUX – Gérard DJIZMEDJIAN – José GOUERE - Jean François MAILLET – Clément SCANSAROLI – Rémy TURGIS - Mme Josette DA SILVA PEREIRA – et Melle Céline HUTSEBAUT, membres.

Absents excusés : M. William BASTIT – Gilles ARDIN et Mesdames Aude LEFORT-KOVACHEVITCH et le Docteur Colette NORMANN, membres, ainsi que M. Henry ROEHR (membre d'honneur).

Invité : M. Francis COQUOZ, Conseiller technique Sportif Régional,

La séance est ouverte à 18 H 00.

Le compte-rendu de la réunion du comité directeur du 8 Mars dernier est adopté à l'unanimité après que le président ROY ait procédé au rajout, que la présidence de la commission des statistiques suite au décès de M. Christian DAGUE était attribuée à Mme Josette DA SILVA PEREIRA. *Dont acte.*

VIE REGIONALE :

Le président ROY,

- rappelle le décès des personnes survenues après la dernière réunion, dont les noms et les dates ont été publiés sur le site dans la rubrique « la grande famille ».

- indique que le nombre de licences délivrées à ce jour, s'élève à 7582 soit + 72 par rapport à 2011 (*chiffre final*) et ensuite fait le point sur la répartition dans les différentes catégories.

- se déclare globalement satisfait sur la tenue des différents championnats route et piste qui se sont déroulés au cours du premier semestre. Il remercie, tous les organisateurs, les associations et les CDC qui ont apporté leur contribution pour le bon déroulement des épreuves officielles. Seul bémol, le CDC 78 défaillant à qui revenait l'organisation des championnats minimes et cadets a été pris en charge par le CDC 91 dont le V.C. Etampes en a été l'organisateur qui a reçu en outre l'aide de l'US Métro Transports et des bonnes volontés, qu'il remercie. Au nom du comité directeur, il félicite tous les vainqueurs. Il souligne qu'il reste une seule épreuve officielle, c'est le championnat régional réservé aux juniors qui se déroulera le dimanche 1^{er} Juillet prochain à CHAMPUCUEIL (91). En terminant ce chapitre, il précise que le cahier des charges va être revisité pour la prochaine **saison**.

- précise que la « Journée de l'Américaine » qui s'est déroulée à la Cipale a été une grande réussite et ce dans tous les domaines.

Regrette :

a) que les conditions atmosphériques n'ont pas permis que l'interrégionale cadets (piste) puisse être conduite à son terme.

b) qu'en raison du nombre réduit de participants le « Grand Prix de Saint Denis » initialement programmé le 14 juin fut annulé. Il est vrai que la proximité des JO fut certainement un élément déterminant à cette absence d'engagés de qualité. Il émet le vœu d'une meilleure réussite pour 2013.

- porte à la connaissance des membres présents qu'au titre des championnats de France BMX, la candidature de MASSY (91) les 5/6 et 7 Juillet 2013 a été déposée (cadets, juniors, élites hommes – élites dames 20". Challenge national garçons et filles 20" et 24" et sera soumise au vote du bureau exécutif fédéral du 25 juillet prochain avec de grandes chances d'être retenue. Intervention également de M. Gérard PHILIPPE, président de la commission ad hoc sur le sujet.

- donne quelques dates du calendrier fédéral « route » pour 2013. En outre, indique que la « route de France » (organisateur : (Route et Cycles) aura une arrivée le 7 Août prochain en Ile de France et précisément à PONTAULT-COMBAULT (77). Le départ aura lieu au même endroit le 8 Août.

-signale que dans le cadre du week-end « découverte du sport cycliste » les 8 et 9 septembre 2012, vingt deux associations du CIF se sont portées candidates.

-du côté des chèques transport, M. Claude CRAMETE mandataire du CIF a assisté à une réunion et en a expliqué la teneur de celle-ci. Aussi, les dispositions pour l'attribution de ces derniers seront connues et publiées sur le site régional.

-Affaire S/P PROVINS : Le CC Coulommiers éprouve de véritables difficultés administratives dans l'organisation d'épreuves de pass-cyclisme dans les villes dépendantes de la compétence de cette sous-préfecture. Une réunion fut organisée à Melun le 25 mai dernier en présence des services concernés et de Claude CRAMETE, vice –président chargé de la commission de la route, Gérard DJIZMEDJIAN, président de la commission régionale « sécurité » et président du CDC 77 et Marc ANSERMIN, Président de la commission régionale « loisir » et président du CC Coulommiers .Des échanges importants eurent lieu sur les procédures à adopter sans pour cela, déboucher sur des lignes directrices souhaitées, mais sur une instruction précise désormais imposée par les pouvoirs publics sur l'arrondissement voire le département.

-donne lecture d'un courrier du président de la F.F.C., lequel rappelle et insiste sur les règles sécuritaires en général qui prévalent pour tous sans exception. En outre, le président LAPPARTIENT attire l'attention sur les « avis motivés » qui doit être donnés aux organisateurs des fédérations affinitaires (UFOLEP et FSGT) pour pouvoir mettre sur pied leurs épreuves. Les comités départementaux du CIF sont d'ores et déjà les premiers concernés. Toutefois, une réponse sera donnée à la FFC, sur les modalités mises en application par notre comité. Patrice ROY demande aux responsables départementaux d'être le plus objectifs possibles dans leur prise de position.

-fait le point sur l'état d'avancement du chantier de St Quentin en Yvelines.

-le 1^{er} tour cycliste d'Ile de France 2012 réservé aux cadets dont la dernière épreuve se déroulera le 12 septembre prochain fait l'objet d'interventions diverses de la part de certains membres.

FINANCES

M. Jacques REGNIER, trésorier général procède au rapprochement budgétaire de l'exercice en cours au 19 juin 2012. Détaille les différents chapitres avec des explications à l'appui. Comme le responsable des finances, le président rappelle que des subventions (Conseil Régional et FNDS) sont encore en instance de versement. M. Patrice ROY, fait savoir que le taux de sinistralité est en augmentation cette année ce qui va générer une augmentation de la partie assurance de cette dernière. *(à suivre)*.

DOMAINE TECHNIQUE.

M. Francis COQUOZ notre CTSR, après avoir félicité à son tour celles et ceux de nos ressortissants qui ont remporté des titres voire obtenu des places d'honneur dans les différentes disciplines lors des divers championnats, aborde divers sujets intéressants sa partie, en les développant et répondant aux questions de certains membres.

MECENAT « FFC/ASO »

Le président indique qu'après étude des dossiers déposés auprès du groupe de travail deux ont été retenus au titre du comité régional (soutien du pôle espoirs (dotation de 2000€) et l'achat de matériel piste (dotation de 2110€). Du côté des CDC, seul la Seine St Denis avait déposé un dossier lequel a été accepté (dotation de 1500€). Pour les 24 associations qui ont présenté leur dossier, seul 20 d'entre elles ont été retenues lesquelles recevront de 500 à 1500 Euros.

CHALLENGES DU C.I.F. 2012 .

Comme prévu le week-end des 15 ET 16 septembre prochain servira de support aux classiques « challenges du CIF » qui regrouperont y compris les participants à la finale des Aiglons près d'un millier de licenciés. Le comité de direction s'est penché sur le déroulement technique de l'ensemble des épreuves de ce week – end cycliste.

Intervention de Patrice ROY faisant état de la réunion organisationnelle tenue quelques heures auparavant et fixant toutes les modalités d'organisation, de gestion des classements et des attributions et participations aux différents challenges et super-challenge lequel honorera le souvenir de Christian DAGUE, alors que le challenge des 1^o 2^o et 3^o catégorie constituera l'hommage à Clément LEBRAS.

Prochainement, après une ultime re-lecture, il sera procédé à la mise en ligne de l'intégralité des règlements particuliers des épreuves. A noter, que le comité directeur a émis un avis favorable après un vote à main levée par 7 voix pour – 5 voix contre et 4 abstentions, et ce, pour l'autorisation des coureurs de province à participer à l'épreuve de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} catégorie.

ASSEMBLEES GENERALES.

M. Patrice ROY, rappelle à tous les présidents départementaux, qu'ils doivent impérativement réunir une assemblée générale extraordinaire afin d'apporter des modifications qui s'imposent aux statuts

les régissant et ce, conformément à la demande de la FFC. Il s'agit d'introduire la notion de désignation par voie d'élection d'un représentant titulaire et d'un suppléant éventuel pour participer à l'assemblée générale électorale fédérale. Cette AG extraordinaire départementale pourra être organisée juste avant l'AG ordinaire électorale des CDC. **LA DATE LIMITE IMPERATIVE est le 19 DECEMBRE 2012.** Le président Patrice ROY, demande que les dates des assemblées générales extraordinaire et ordinaire, soient communiquées au CIF.

Pour mémoire, il est rappelé que l'assemblée générale régionale électorale, se déroulera le samedi 19 Janvier 2013 au CREPS de CHÂTENAY-MALABRY(92).

DIVERS.

Un courrier de Marc ANSERMIN (président de la commission loisir), qui intervient sur le calendrier route et notamment sur le dépôt d'épreuves en dehors du calendrier en cours de validité et sur les épreuves organisées dans un autre comité par une association francilienne. Pour cette dernière question le président rappelle qu'il est appliqué la réglementation fédérale en la matière.

Un courrier d'Alain BRISEUX, (président de la commission des homologations), relatif à l'inter-régionale cadets, pour laquelle il souhaite qu'une intervention soit effectuée auprès de la FFC sur divers sujets à régler...

La deuxième question porte sur divers sujets ayant trait entre autres au retour des états de classement dont un certain nombre présentent des anomalies diverses, des dossiers sont retournés au CIF incomplet, nécessitant de reporter l'examen des dits dossiers à la semaine suivante, ce qui provoque ainsi un travail supplémentaire aux membres bénévoles de la commission mais également au personnel du CIF. Alain BRISEUX, souhaiterait que les arbitres aient à l'inter saison des réunions permettant ainsi une mise à niveau notamment en rappelant aussi les règles administratives qui s'imposent. En outre, il émet diverses suggestions pour améliorer quelque peu cette situation.

Interventions :

- de Roger Grenier à l'attention de la Présidente de la Commission VTT.

La finale de la 15^{ème} Coupe d'île de France de VTT X. Country se disputant le même jour que les 88^{èmes} Challenges du Comité d'Île de France et compte tenu que de nombreux clubs, notamment chez les jeunes proposent à leurs licenciés, la diversité des activités du cyclisme, nous ne pouvons accepter que ces épreuves aient lieu le même jour.

Cependant et après divers contacts, l'organisateur de la finale 2012 ne pouvant pas remettre en cause la date de son organisation pour des raisons de disponibilité du site de "La Butte Verte 'à Noisy Le Grand', plusieurs dirigeants de clubs nous ont interrogés sur le règlement 2012 qui n'est malheureusement pas consultable sur le site du Comité Régional.

Afin de permettre aux sportifs et à leurs dirigeants de faire un choix sur la participation à l'une ou l'autre des épreuves, sans pour autant hypothéquer leurs chances d'être classés à la dite Coupe, il demande à Céline HUTSEBAUT responsable de la Commission du VTT de mettre en ligne le règlement 2012 de l'épreuve.

Il demande également que dans les années futures la finale de la Coupe ne soit pas organisée le jour des Challenges du C.I.F. qui doivent rester prioritaires et protégés puisque organisés à date fixe (3^{ème} dimanche de Septembre).

La présidente de la Commission VTT, répond aux différentes interrogations et communiquera le règlement 2012 pour mise en ligne.

-de Melle Céline HUTSEBAUT qui intervient pour signaler que certains arbitres n'auraient pas reçus leurs prestations de la part d'organisateur.

-de M. Régis TURGIS, souhaitant que les présidents des associations, soient avisés rapidement lorsque des pénalités sont infligées à leurs licenciés.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour et plus personne souhaitant prendre la parole, le président Patrice ROY, lève la séance à 22 H 10.

Jean Pierre PEGURRI